

23 avril 2001

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 23 avril 2001 à 20 heures à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

PIERRE BRASSARD
ONIL COUTURE

PAUL M. ROLLAND
JEAN-GUY TARTE

Monsieur le conseiller JEAN McMASTER est absent de son siège.

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame PAULINE QUINLAN

Monsieur PIERRE SIMONEAU, o. m. a., greffier, est aussi présent.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

AVIS DE CONVOCATION

À: SON HONNEUR LA MAIRESSE PAULINE QUINLAN

MESSIEURS LES CONSEILLERS :

JEAN McMASTER
PIERRE BRASSARD
ONIL COUTURE
PAUL M. ROLLAND
JEAN-GUY TARTE

OBJET: SÉANCE SPÉCIALE DU 23 AVRIL 2001 À 20 HEURES

AVIS SPÉCIAL VOUS EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER, QU'UNE SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT EST CONVOQUÉE PAR LES PRÉSENTES PAR LA MAIRESSE, MADAME PAULINE QUINLAN, POUR ÊTRE TENUE À LA SALLE DU CONSEIL À L'HÔTEL DE VILLE, 88, BOULEVARD DE BROMONT À BROMONT, LE 23 AVRIL 2001 À 20 HEURES ET QU'IL SERA PRIS EN CONSIDÉRATION LES SUJETS SUIVANTS :

23 avril 2001

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2001-04-186 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2001-04-187 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 2 AVRIL 2001
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
 - 2001-04-188 4.1 CHAMBRE DE COMMERCE RÉGION GRANBY-BROMONT : OMNIUM DE GOLF 2001
 - 2001-04-189 4.2 FONDATION INSTITUT NAZARETH & LOUIS BRAILLE : TOURNOI DE GOLF
 - 2001-04-190 4.3 LA CLASSIQUE BMP
 - 2001-04-191 4.4 RENCONTRE D'INFORMATION : « À LA PORTÉE DE TOUS, LE COMPOSTAGE ! »
- 5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
 - 2001-04-192 5.1 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 700-67-2001 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 700-91 DE FAÇON À A) MODIFIER LES USAGES AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE C01-105 PAR L'AJOUT, À TITRE D'USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS, DE LA VENTE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, D'ACCESSOIRES DE QUINCAILLERIE ET DE SERVICES AINSI QUE DES PRODUITS HORTICOLES B) DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVEMENT À L'ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR POUR LA ZONE C01-105 »
- 6. RÈGLEMENT**
- 7. AFFAIRES COURANTES**
 - 2001-04-193 7.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVEMENT À L'IMMEUBLE SITUÉ AU 1076, RUE SHEFFORD

23 avril 2001

- 2001-04-194 7.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVEMENT À L'IMMEUBLE SITUÉ AU 135, RUE DE STANSTEAD
- 2001-04-195 7.3 ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE BROMONT : DEMANDE DE GRATUITÉ DE GLACE
- 2001-04-196 7.4 ADJUDICATION DU CONTRAT DES TRAVAUX DE PAVAGE DU CENTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE DE BROMONT
- 2001-04-197 7.5 ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE ET DE CHARGEMENT DU GRANULAT CONCASSÉ
- 2001-04-198 7.6 ADJUDICATION DU CONTRAT RELATIF À LA LOCATION DE MACHINERIES LOURDES
- 2001-04-199 7.7 DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC RELATIVEMENT AU LOTISSEMENT ET À L'UTILISATION À UN FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE DU LOT 468-14 DU CADASTRE DU CANTON DE BROMONT
- 8. AFFAIRES DU PERSONNEL**
- 9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- N. M. **10. INFORMATIONS SUR LES REGROUPEMENTS MUNICIPAUX**
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 2001-04-200 **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O. M. A.

23 avril 2001

2001-04-186

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

– le sujet numéro 7.7 aurait dû se lire de la façon suivante :

**7.7 DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE
LA COMMISSION DE PROTECTION DU
TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC
RELATIVEMENT AU LOTISSEMENT ET À
L'UTILISATION À UNE FIN AUTRE QUE
L'AGRICULTURE DU LOT 468-14 DU
CADASTRE DU CANTON DE FARNHAM**

ADOPTÉ

2001-04-187

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 2 AVRIL 2001**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit
procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal tenue le
2 avril 2001.

ADOPTÉ

2001-04-188

**CHAMBRE DE COMMERCE RÉGION GRANBY-BROMONT :
OMNIUM DE GOLF 2001**

23 avril 2001

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **CINQ CENTS DOLLARS (500 \$)**, taxes incluses, à la Chambre de commerce région Granby-Bromont, somme représentant l'inscription de Messieurs les conseillers JEAN McMASTER , ONIL COUTURE, PAUL M. ROLLAND et JEAN-GUY TARTE à l'omnium de golf 2001 de la Chambre de commerce.

ADOPTÉ

2001-04-189

FONDATION INSTITUT NAZARETH & LOUIS BRAILLE : TOURNOI DE GOLF

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QU'aucun membre du Conseil ne peut assister audit tournoi de golf.

ADOPTÉ

2001-04-190

LA CLASSIQUE BMP

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **SIX CENT SOIXANTE DOLLARS (660 \$)**, taxes incluses, à la Classique BMP, somme représentant l'inscription de Messieurs les conseillers JEAN McMASTER , ONIL COUTURE, PAUL M. ROLLAND et JEAN-GUY TARTE à l'omnium de golf 2001 de la Classique BMP.

ADOPTÉ

23 avril 2001

2001-04-191

**RENCONTRE D'INFORMATION : « À LA PORTÉE DE TOUS, LE
COMPOSTAGE ! »**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE mandater Monsieur le conseiller PIERRE BRASSARD à assister à la
rencontre d'information « À la portée de tous, le compostage » qui aura lieu le
17 mai 2001 à Sherbrooke.

D'autoriser la trésorière à défrayer les frais inhérents à ladite rencontre
d'information.

ADOPTÉ

2001-04-192

**ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 700-67-
2001 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
ZONAGE NUMÉRO 700-91 DE FAÇON À A) MODIFIER LES USAGES
AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE C01-105 PAR L'AJOUT, À
TITRE D'USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS, DE LA VENTE DE
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, D'ACCESSOIRES DE
QUINCAILLERIE ET DE SERVICES AINSI QUE DES PRODUITS
HORTICOLES B) DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES
RELATIVEMENT À L'ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR POUR LA ZONE
C01-105 »**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit
projet de règlement ;

ATTENDU la tenue de l'assemblée publique de consultation, le 23 avril 2001 à
19 heures 30 ;

ATTENDU la résolution numéro 2001-04-143 dispensant le greffier de faire la
lecture des projets de règlement et du règlement lors de leur adoption respective ;

ATTENDU QUE ledit projet de règlement est disponible pour la population ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

23 avril 2001

D'adopter, tel que rédigé et sans modification le second projet de règlement numéro 700-67-2001 intitulé : « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 700-91 DE FAÇON À A) MODIFIER LES USAGES AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE C01-105 PAR L'AJOUT, À TITRE D'USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS, DE LA VENTE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, D'ACCESSOIRES DE QUINCAILLERIE ET DE SERVICES AINSI QUE DES PRODUITS HORTICOLES B) DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVEMENT À L'ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR POUR LA ZONE C01-105 ».

ADOPTÉ

2001-04-193

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVEMENT À L'IMMEUBLE SITUÉ AU 1076, RUE SHEFFORD

ATTENDU la résolution numéro 01-019 adoptée par les membres du comité consultatif le 14 mars 2001, recommandant au Conseil d'accorder une dérogation mineure relativement à l'immeuble situé au 1076, rue Shefford ;

ATTENDU l'avis public publié dans l'hebdomadaire Le Guide dans son édition du 7 avril 2001 ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dérogation mineure pour rendre conforme le bâtiment principal situé au 1076, rue Shefford, lot 78. 2 du cadastre de Bromont en réduisant la marge prescrite de 15,0 mètres à 14,49 mètres.

ADOPTÉ

2001-04-193

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVEMENT À L'IMMEUBLE SITUÉ AU 135, RUE DE STANSTEAD

ATTENDU la résolution numéro 01-012 adoptée par les membres du comité consultatif le 14 mars 2001, recommandant au Conseil d'accorder une dérogation mineure relativement au balcon du 2^e étage de l'immeuble situé au 135, rue de Stanstead ;

23 avril 2001

ATTENDU l'avis public publié dans l'hebdomadaire Le Guide dans son édition du 7 avril 2001 ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dérogation mineure pour rendre conforme le balcon du 2^e étage du bâtiment principal situé au 135, rue de Stanstead, lot 332-90 du cadastre du Canton de Brome en permettant son empiétement de 1,18 mètre dans la marge avant.

ADOPTÉ

2001-04-195

ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE BROMONT : DEMANDE DE GRATUITÉ DE GLACE

ATTENDU la lettre de monsieur Silvain Lemay, président de l'Association de hockey mineur de Bromont demandant la gratuité de glace pour la tenue du Festival novice et du tournoi Midget ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accorde la gratuité de glace pour la tenue du Festival novice aux dates et aux heures suivantes :

DATES	HEURES
28 décembre 2001	de 8 heures à 18 heures
29 décembre 2001	de 8 heures à 18 heures
30 décembre 2001	de 8 heures à 18 heures

QUE le Conseil municipal accorde la gratuité de glace pour la tenue du Tournoi Midget aux dates et aux heures suivantes :

23 avril 2001

DATES	HEURES
27 décembre 2001	de 18 heures à 24 heures
28 décembre 2001	de 18 heures à 24 heures
29 décembre 2001	de 18 heures à 24 heures
30 décembre 2001	de 18 heures à 24 heures

ADOPTÉ

2001-04-196

ADJUDICATION DU CONTRAT DES TRAVAUX DE PAVAGE DU CENTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE DE BROMONT

ATTENDU QUE la Ville de Bromont a réalisé un appel d'offres sur invitation pour le pavage du Centre d'information économique de Bromont, situé au 15, boulevard de Bromont ;

ATTENDU QU'à la fermeture des soumission, le 12 avril 2001 à 11 heures; les soumissions suivantes ont été reçues :

	DJL CONSTRUCTION INC	SINTRA INC
Pavage	23 661,00 \$	26 812,50 \$
MB-20	7 150,00 \$	8 385,00 \$
Total (sans taxes)	30 811,00 \$	35 197,50 \$
TOTAL (avec taxes)	35 440,35 \$	40 485,93 \$

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

23 avril 2001

D'adjuger le contrat de pavage, tel que stipulé au document d'appel d'offres 2001-005, au plus bas soumissionnaire conforme soit la firme DJL Construction inc, pour un montant de **TRENTE MILLE HUIT CENT ONZE DOLLARS (30 811,00 \$)**, taxes en sus;

QUE lesdits travaux soient réalisés en mai 2001.

ADOPTÉ

2001-04-197

**ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE ET DE
CHARGEMENT DU GRANULAT CONCASSÉ**

ATTENDU QU'à la fermeture des soumissions le 23 avril 2001 à 10 heures, la soumission suivante à été reçue :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE : CONSTRUCTION DJL INC.

GROUPE 1 : PIERRE CONCASSÉE			
QUANTITÉ 2000	DESCRIPTION	PRIX/T. M.	PRIX (taxes en sus)
100	MG20	6,85 \$	685,00 \$
4 000	MG20B	6,95 \$	26 200,00 \$
2 500	MG56	6,75 \$	16 875,00 \$
100	MG80	N. D.	N. D.
100	MG112	6,70 \$	670,00 \$
250	Pierre concassées 2"-4"	7,70 \$	1 925,00 \$
600	Pierre concassée 4"-8"	7,70 \$	4 620,00 \$
500	Pierre concassée 2½"-5"	7,40 \$	3 700,00 \$
50	Pierre concassée 14"-20"	8,35 \$	417,50 \$
GROUPE 1 : PIERRE CONCASSÉE			
QUANTITÉ 2000	DESCRIPTION	PRIX/T. M.	PRIX (taxes en sus)
400	Matériaux granulaires MG-20	non disponible	
200	Matériaux granulaires MG-20B	non disponible	
100	Matériaux granulaires MG-56	non disponible	
100	Matériaux granulaires MG-80	non disponible	
100	Matériaux granulaires MG-112	non disponible	
50	Granulat concassé BC14-28 (¾ "net)	non disponible	

23 avril 2001

GROUPE 1 : PIERRE CONCASSÉE			
QUANTITÉ 2000	DESCRIPTION	PRIX/T. M.	PRIX (taxes en sus)
1 700	Poussière de pierre lavée AB-5	7,90 \$	13 430,00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter la liste des prix unitaires ci-haut énumérés et ainsi d'adjuger le contrat de fourniture de granulats concassés au seul soumissionnaire, conforme, soit la firme construction DJL inc. selon les prix unitaires fournis.

ADOPTÉ

2001-04-198

ADJUDICATION DU CONTRAT RELATIF À LA LOCATION DE MACHINERIES LOURDES

ATTENDU QU'à la fermeture des soumissions le 19 avril 2001 à 11 heures, les soumissions suivantes ont été reçues et le répertoire suivant a été constitué :

RÉPERTOIRE DES LOUEURS DE MACHINERIES LOURDES (2001-2002)

(LES TAXES (TPS ET TVQ) NE SONT PAS INCLUSES)

ARTICLE NO 01 : PELLE HYDRAULIQUE SUR CHENILLES

RANG	Fournisseur	Classement Tarifaire	Marque	Modèle	Année de Fabrication	Taux 2001 Répertoire Québec	Taux horaire Bromont	Taux attente Bromont
1	G V I Inc	1306	Case	688	1988	77,40	75,00	50,00
1	G V I Inc	1308	Case	9020B	1996	85,10	85,00	50,00

23 avril 2001

1	Entreprises Choinière	1310	Hitachi	EX200	1998	97,35	85,00	85,00
2	Roger Dion et Fils inc	1310	John Deere	200 L.C.	1997	97,35	95,00	85,00
3	Roger Dion et Fils inc	1310	Caterpillar	320 L	1995	97,35	95,00	85,00
1	Entreprises Choinière	1313	Samsung	SE 210	1997	104,85	85,00	85,00
2	Roger Dion et Fils inc	1313	John Deere	790 E	1994	104,85	105,00	95,00

ARTICLE NO 02 : CHARGEUR SUR PNEUS (LOADER)

RANG	Fournisseur	Classement Tarifaire	Marque	Modèle	Année de Fabrication	Taux 2001 Répertoire Québec	Taux horaire Bromont	Taux attente Bromont
1	Bromont Terrasse	0712	John Deere	544A	1972	60,05	80,00	80,00
1	Roger Dion et Fils inc	0720	John Deere	544 B	1979	65,75	65,00	55,00
2	Entreprises Choinière	0720	Komatsu	WA180	1995	79,15	70,00	70,00
1	Roger Dion et Fils inc	0725	Komatsu	WA300	1987	88,35	85,00	75,00
2	Bromont Terrasse	0725	Fiat-Allis	645B	1977	74,55	90,00	90,00
1	Construction DJL inc	0735	Caterpillar	950G	2000	110,05	93,60	76,80
2	Construction DJL inc	0735	Caterpillar	966D	1984	103,75	93,60	76,80
3	Roger Dion et Fils inc	0735	John Deere	644 H	1999	110,05	100,00	90,00
4	Construction DJL inc	0735	International	H-90E	1981	86,05	103,25	84,00
1	Construction DJL inc	0760	Dresser	555	1988	146,15	129,65	102,00

23 avril 2001

ARTICLE NO 03 : TRACTEUR SUR CHENILLES (BULLDOZER)

Rang	Fournisseur	Classement Tarifaire	Marque	Modèle	Année de Fabrication	Taux 2001 Répertoire Québec	Taux horaire Bromont	Taux attente Bromont
1	Bromont Terrasse	406	John Deere	400G	1993	66,05	60,00	60,00
2	Roger Dion et Fils inc	406	John Deere	450 H	2000	70,95	65,00	55,00
3	Roger Dion et Fils inc	406	John Deere	450 GL	1991	66,05	65,00	55,00
1	Entreprise Gagné et Fils	507	Case	450 C	1987	57,75	55,00	55,00
1	Entreprise s Choinière	512	Case	850 G	1995	72,45	65,00	65,00

ARTICLE NO 04 : RÉTRO-EXCAVATRICE SUR PNEUS

Rang	Fournisseur	Classement Tarifaire	Marque	Modèle	Année de Fabrication	Taux 2001 Répertoire Québec	Taux horaire Bromont	Taux attente Bromont
1	Roger Dion et Fils inc	702	Caterpillar	416	1994	55,45	65,00	55,00
1	Entreprise Gagné et Fils	703	Case	580 SL	2000	61,45	58,00	58,00
2	Bromont Terrasse	703	John Deere	310D	1991	59,65	60,00	60,00

ARTICLE NO 05 : ROULEAU COMPACTEUR VIBRATEUR SUR PNEUS OU À CYLINDRE D'ACIER

Rang	Fournisseur	Classement Tarifaire	Marque	Modèle	Année de Fabrication	Taux 2001 Répertoire Québec	Taux horaire Bromont	Taux attente Bromont
1	Roger Dion et Fils inc	2066	Duopact	SDR 1 500	1987	71,95	65,00	55,00

23 avril 2001

1	Construction DJL inc	2068	Ingersoll -Rand	SD-100D	1994	82,95	87,60	73,25
---	-------------------------	------	--------------------	---------	------	-------	-------	-------

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que déposé, le répertoire des loueurs de machinerie lourdes et des prix soumissionnés.

D'autoriser les service des travaux publics à louer, selon les besoins, le type de machineries lourdes requis pour exécuter certains travaux le tout, en respectant la norme du plus bas soumissionnaire dans chacune des catégorie de machinerie.

ADOPTÉ

2001-04-199

DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC RELATIVEMENT AU LOTISSEMENT ET À L'UTILISATION À UNE FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE DU LOT 468-14 DU CADASTRE DU CANTON DE FARNHAM

ATTENDU QUE Ferme Diondale est propriétaire du lot 468-14 du cadastre du Canton de Farnham ;

ATTENDU QUE Ferme Diondale procède à la vente d'une partie du lot 468-14 entièrement située dans la zone blanche, d'une superficie de 2921,8 mètres carrés, ayant façade sur la rue Choinière (rue avec services municipaux) ;

ATTENDU QUE la présente demande concerne une partie résiduelle située entre le lot vendu (zone blanche) et la rivière Yamaska ;

ATTENDU QUE cette partie de lot, d'une superficie de 839 mètres carrés, est localisée dans la zone verte ;

ATTENDU QUE les futurs acheteurs veulent se porter acquéreurs de l'ensemble du terrain d'une superficie totale de 3760,8 mètres carrés, ayant accès à la berge de la rivière ;

ATTENDU QUE la vente de la partie du lot en zone blanche provoque l'enclavement de la bande résiduelle en bordure de la berge de la rivière Yamaska ;

ATTENDU QUE la faible superficie du lot résiduel ainsi que sa topographie restreignent et annulent toute utilisation réelle de type agricole ;

ATTENDU que l'absence et l'abandon d'activité agricole sur cette partie résiduelle de lot pourraient, à court terme, provoquer la dégradation du site et avoir un impact négatif sur le voisinage immédiat ;

23 avril 2001

ATTENDU QUE le détachement de cette bande résiduelle ne causerait pas de préjudice à l'activité agricole du lot contigu ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler la résolution numéro 2000-05-227.

QUE le Conseil municipal appuie la demande d'autorisation de lotissement et d'utilisation à d'autre fin que l'agriculture de la partie du lot 468-14 du cadastre du Canton de Farnham, ladite demande étant conforme à la réglementation municipale de la Ville de Bromont.

ADOPTÉ

N. M.

INFORMATIONS SUR LES REGROUPEMENTS MUNICIPAUX

Madame Pauline Quinlan informe les citoyens présents des derniers développements dans le dossier des regroupements municipaux.

PÉRIODE DE QUESTIONS

– Madame Marie-Andrée Martin demande où est situé le centre d'information économique.

2001-04-200

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

PIERRE SIMONEAU, o. m. a., GREFFIER